

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 juin 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-neuf juin à quatorze heures, le Conseil Municipal de cette commune, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi ; dans la salle de la Mairie sous la présidence de M. Jonathan VIDAL, Maire.

Date de la convocation : 22 juin 2026.

Présents : Mmes MM. Jonathan VIDAL, Maire, Eric FORET, Elodie FLEURY-CHARRIE, Vincent LACASSAGNE, adjoints, Florence FAGET, Jean-Christophe DELSUC, Sandrine CAPUS, Chantal CECCALDI, Thomas BRUN, Bérangère LOISEAU, Christian MAILLARD.

Excusés : M. David ADELLE a donné pouvoir de vote à Mme Bérangère LOISEAU, Mme Laura VIDAL a donné pouvoir de vote à M. Jonathan VIDAL, Mme Marielle BONFANTI a donné pouvoir de vote à Mme Florence FAGET, Mme Anaëlle LE GOURRIER a donné pouvoir de vote à M. Vincent LACASSAGNE, M. Alexis PONS a donné pouvoir de vote à Mme Elodie FLEURY-CHARRIE.

Mme Sandrine CAPUS a été nommée secrétaire de séance.

ELECTION SENATORIALES DU 27 SEPTEMBRE 2026 : ELECTION DES DELEGUES DES CONSEILS MUNICIPAUX :

Cette délibération annule et remplace la délibération n° 20260044 du 5 juin 2026

Considérant l'annulation des élections des délégués et délégués suppléants, en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2026, prononcée par le Tribunal Administratif de Toulouse le 17 juin 2026, suite à un déféré demandé par le Préfet du Tarn,

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le conseil municipal doit procéder à l'élection de cinq délégués et de trois suppléants en vue de l'élection des sénateurs du 27 septembre prochain. Les délégués et leurs suppléants sont élus sur la même liste à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel. Ce vote a lieu à bulletin secret.

Le bureau de vote est constitué par les deux plus jeunes conseillers (Thomas BRUN et Bérangère LOISEAU) et les deux plus âgés (Chantal VAILLANT et Christian MAILLARD) présents à la séance.

Une liste a déposé son bulletin de vote : liste élections sénatoriales.

Le dépouillement donne les résultats suivants :

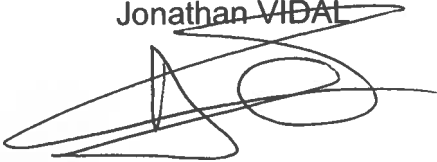
- Nombre de votants : 16
- Nombre de bulletins nuls ou blancs : 0
- Suffrages exprimés : 16
- Liste élections sénatoriales : 16 voix

Le Maire a ainsi déclaré les candidats suivants élus :

- Jonathan VIDAL, Sandrine CAPUS, Vincent LACASSAGNE, Florence FAGET, David ADELLE, délégués,
- Chantal VAILLANT, Yohan CRAYSSAC, Marie LINDAUER, suppléants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14 h 20.

Le Maire,
Jonathan VIDAL



La secrétaire de séance,
Sandrine CAPUS

